



## Lettre ouverte aux listes candidates aux élections municipales 2020 à Orléans

**Objet :** Les engagements du «Pacte pour une transformation écologique»

Orléans, le 4 juin 2020

Mesdames les candidates,  
Messieurs les candidats,

Cette longue parenthèse qui s'est ouverte au lendemain du premier tour des élections municipales et qui nous l'espérons tous se refermera après le deuxième tour, a permis à beaucoup d'entre nous de prendre du recul.

La crise sanitaire que nous vivons actuellement est en train de se transformer en crise économique et sociale. Mais c'est d'abord une crise environnementale. Nous le savons, et les scientifiques nous avaient alertés, la déforestation, l'urbanisation et l'industrialisation effrénées favorisent et multiplient l'apparition de virus. Par ailleurs, la plupart des causes structurelles de la pandémie sont aussi à l'origine du changement climatique : la globalisation économique, la mondialisation des échanges, le tout marché, la surconsommation, la délocalisation. En outre, le changement climatique risque de provoquer d'autres pandémies et autres menaces sur notre santé.

Le confinement et ses effets ont permis à nombre de citoyens de mesurer les faiblesses du modèle de notre société. En effet, des choix politiques ont été faits depuis des décennies, au détriment de l'intérêt général, de la santé, de la biodiversité et de la dignité d'hommes et de femmes, le tout accélérant le réchauffement climatique.

Mais cette pandémie aura été l'occasion de nous démontrer que les transformations dépendent essentiellement de deux choses : une volonté politique et un engagement citoyen. Des initiatives, des actes de solidarités, des coopérations ont été menés et expérimentés par des citoyens sur tout le territoire. Les produits bio et locaux ont été privilégiés, tout comme le déplacement à vélo. La résilience est devenue le maître mot. Les collectivités locales ont su faire preuve de réactivité et d'ingéniosité face à un État déconnecté de la réalité et trop lent. Elles s'imposent comme un échelon clé pour réaliser les transformations structurelles de nos territoires.

Des décisions politiques ambitieuses ont d'ailleurs pu voir le jour pendant cette crise sanitaire, comme localement à Orléans avec les différents aménagements cyclables dont le plus symbolique est celui du pont George V. Ce qui semblait impossible auparavant devient possible en quelques jours. Mais cela ne peut constituer qu'une première étape pour le monde d'après.

Nombre d'associations, de personnalités politiques et publiques ou de citoyens ont multiplié des propositions en ce sens, comme celles formulées par le Haut conseil pour le climat ou encore le plan de relance socialement juste et écologiquement soutenable de la Convention Citoyenne pour le Climat.

Pendant la campagne du premier tour, avec l'appui de collectifs citoyens, nous, Alternatives Territoriales (groupe de travail de l'association Alternatiba Orléans), nous vous avons interpellé et vous avons soumis à signature un «Pacte pour une transformation écologique», comportant 4 mesures clés déclinées en engagements concrets :

- Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels en accompagnant en priorité les ménages en situation de précarité énergétique,
- Choisir une gestion publique de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de la métropole dès 2024,
- Développer l'accès et l'attractivité des transports collectifs et des déplacements actifs dans la métropole,
- Développer l'agriculture urbaine durable et soutenir une alimentation locale biologique.

Trois de ces quatre mesures rejoignent les priorités d'actions dégagées durant cette pandémie. Et pour celle concernant la gestion de l'eau, bien commun indispensable à la vie, elle fait écho à l'intervention du Président de la République le 12 mars dernier : « *Ce que révèle cette pandémie, c'est qu'il est des biens et des services qui doivent être placés en dehors des lois du marché* ».

Comme nous vous le rappelions lors de nos rencontres, 60 à 70% des leviers d'actions sont au niveau local pour lutter contre le dérèglement climatique et le déclin de la biodiversité. Cette remise en cause générale de notre modèle de développement à l'aune de cette crise sanitaire doit finir par vous convaincre de la pertinence de ce Pacte et de l'urgence à mettre en œuvre ces 4 mesures.

Pour atteindre les objectifs de la COP21 en terme de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre afin de limiter le réchauffement climatique à +1.5°C, il faudra engager les plans d'actions prévus dans le Plan Climat Air Énergie territoriale d'Orléans Métropole (PCAET). Celui-ci, voté à l'unanimité par les conseillers métropolitains fin 2019, prévoit de faire d'Orléans métropole la première Métropole française à énergie positive et 100% renouvelable à horizon 2050. La priorité doit aller à la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels, secteur représentant à lui tout seul 38% de la consommation finale d'énergie et 33% des émissions de Gaz à Effet de Serre à l'échelle de la Métropole.

Et vous, candidates, candidats, avec votre liste, avez-vous redéfini concrètement dans votre programme les priorités pour changer profondément de modèle de développement ? Est-il maintenant à la hauteur des enjeux réactualisés, environnementaux et aussi sociaux, démocratiques et économiques ? Les déclarations des dirigeants politiques et économiques durant cette crise vous en donnent la légitimité et les moyens. Le principe de réalité et l'ambition des solutions sont de mise. Vous avez l'opportunité de lancer véritablement et d'incarner cette transformation profonde à l'échelle de la ville d'Orléans et de sa Métropole.

Après la pandémie de COVID-19, l'exigence de protéger notre santé et la responsabilité d'agir avec les Orléanaises et les Orléanais face à l'urgence climatique sont incontournables. La demande de la population n'a d'ailleurs jamais été aussi pressante. Faisons en sorte que cette épidémie ne soit pas une répétition générale d'autres catastrophes plus grandes encore mais l'occasion de transformations salutaires.

#### **Alternatiba Orléans et Alternatives Territoriales**

Associations cosignataires :

**A l'Eau Citoyenne, Ingré-Ormes 2030, Orléans en Transition, SPLF 45, Véloration Orléans.**

#### **Liste des destinataires de la lettre ouverte (par ordre alphabétique) :**

- Monsieur Olivier Carré, tête de liste "Orléans Naturellement avec Olivier Carré",
- Monsieur Jean-Philippe Grand, tête de liste "Orléans Solidaire Ecologique : le rassemblement de la gauche et des écologistes",
- Monsieur Serge Grouard, tête de liste "Les Orléanais au cœur".